REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4065

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 7 600 euros à des associations étudiantes et/ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de divers projets et manifestations

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur: M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT: M. KEPENEKIAN Georges **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRINGILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES: Mme MADELEINE

2018/4065 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 7 600 EUROS A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES ET/OU DEDIEES A LA VIE ETUDIANTE POUR L'ORGANISATION DE DIVERS PROJETS ET MANIFESTATIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Forte de 150 000 étudiants, la Métropole lyonnaise s'est dotée en 2010 d'un schéma de développement universitaire ambitieux, élaboré entre étroite collaboration avec l'Université de Lyon, qui réunit les 19 principaux établissements d'enseignement supérieur de notre territoire.

Le renforcement de la qualité de l'accueil des étudiants constitue un point essentiel de ce schéma. En effet, plus d'un lyonnais sur dix est désormais un étudiant. Nous favorisons la vie des étudiants à travers des actions d'accueil, d'intégration sociale et culturelle à la Maison des Étudiants.

Cet équipement de la Ville de Lyon et du Grand Lyon Métropole est dédié aux étudiants de toutes les formations supérieures de la Métropole. Ces derniers peuvent développer leurs projets et bénéficier de tous les dispositifs qui leurs sont dédiés : le site web lyoncampus.fr, le Pass culture, la nuit des étudiants du monde. En effet, toute l'année, cet espace accueille en résidence, sur un espace en co-working, une cinquantaine d'associations étudiantes, et leur permet de développer leurs projets.

Le site étudiant, d'actualité et d'infos pratiques, lyoncampus.fr, donne aux étudiants toutes les clés de la cité : actualités, guide, services.

Nos actions s'articulent avec celles des associations étudiantes et des universités qui proposent tout au long de l'année des activités culturelles, citoyennes, solidaires et internationales.

Ainsi, dans le cadre de notre politique de soutien à l'animation de la vie étudiante, je vous propose de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

Association « SALSA4WATER »

En 2018 l'association est en résidence à la Maison des étudiants de la Métropole.

L'association, créée en 2012 à Lyon, est composée de bénévoles étudiants passionnés de danses latines, qui ont choisi de consacrer leur loisir à une cause solidaire : l'accès à l'eau potable. L'association organise dans plusieurs universités et à la Maison des Etudiants, 7 cours hebdomadaires de danses latines : cours de salsa, bachata et kizumba pour environ 200 étudiants de toutes formations, dont de nombreux étudiants internationaux. L'association organise par ailleurs des « Muevelo », soirées dansantes gratuites thématisées : Halloween, Crazy Navidad, 4 éléments et Hora Loca. Au moins quatre soirées annuelles gratuites et ouvertes à tous sont ainsi organisées chaque année, avec un buffet participatif.

Les bénévoles dispensent les cours gratuitement et les adhésions sont entièrement reversées à l'ONG WaterAid. Cette dernière propose chaque année à des associations comme Salsa4Water de s'engager dans des projets précis et localisés : installation de puits, sensibilisation aux maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau, dans des pays d'Afrique ou d'Amérique du sud.

Salsa4Water se propose aussi d'organiser en 2018-2019 des ateliers de langue, sous forme de sessions d'expression orale, autour de sujets d'actualité.

Cette nouvelle initiative les fera entrer dans le projet « language4Water », qui permet de vivre et de pratiquer une langue dans un projet interculturel et solidaire.

Devant l'intérêt de soutenir un projet de solidarité internationale et d'échange interculturel, je vous propose d'accorder une subvention de 2 000 euros à l'association « Salsa4Water ».

Aucune subvention n'a été accordée en 2017.

Association « ARLYO »

En 2018 l'association est en résidence à la Maison des étudiants de la Métropole.

L'association a pour objectif de développer, diffuser et promouvoir l'art et la culture dans toutes ses formes. Avec 25 bénévoles, Arlyo produit le web magazine Arlyomag qui présente toute l'actualité de la danse, de la musique, du cinéma, mais aussi des arts plastiques, produite par de jeunes talents sur la Ville de Lyon et sa métropole. L'objectif d'Arlyo est de valoriser les talents étudiants émergents, mais aussi de les rendre accessibles à tous.

Ainsi en 2018 Arlyomag fait le projet de faciliter l'accès à l'information culturelle aux handicapés, sourds, malentendants, aveugles et malvoyants. Le projet va consister à produire de façon régulière des contenus adaptés à ces handicaps sur Arlyomag et tous les supports liés.

Traduction en langue des signes française (LSF), sous-titrage et voix-off sur les articles et contenus multimédias, seront produits par des comédiens sourds et des interprètes en LSF.

Devant l'intérêt de soutenir un projet culturel citoyen et solidaire, je vous propose d'accorder une subvention de **1 500 euros** à l'association « ARLYO».

Aucune subvention n'a été accordée en 2017.

Association « ENACTUS IAE LYON-LE TISSU SOLIDAIRE »

En 2018 l'association est en résidence à la Maison des étudiants de la Métropole.

L'association a pour objectif de permettre aux étudiants de l'IAE Lyon (Institut d'Administration des Entreprises) de réaliser des projets d'entreprenariat social. Le Tissu solidaire est un de ces projets.

Pour cela, elle organise des ateliers de couture interculturels avec des réfugiés et des habitants volontaires. Ces ateliers représentent une opportunité de produire des objets et

vêtements, coussins et sacs dans un environnement favorable. Les productions sont vendues sur internet. Le bénéfice des ventes est destiné à l'organisation de sorties culturelles dans les musées, ou dans des établissements culturels pour des spectacles vivants (concerts, festival..). Ce dispositif particulièrement dynamique, permet aux demandeurs d'asile de vivre une expérience collective d'intégration sociale et culturelle.

Devant l'intérêt de soutenir un projet solidaire et citoyen, je vous propose d'accorder une subvention de **2 000 euros** à l'association «ENACTUS IAE Lyon-LE TISSU SOLIDAIRE ».

Aucune subvention n'a été accordée en 2017.

Association « UN DOUA de JAZZ »

L'association « Un Doua de Jazz » organise du 18 au 26 octobre 2018 la 25^{ème} édition du festival du même nom.

Un groupe d'étudiants de l'INSA de Lyon a initié en 1993 le seul festival français de jazz étudiant. En 2000 les organisateurs proposent en plus du festival, un « off » avec une série de concerts gratuits et de master class, tout au long de l'année.

C'est d'emblée un festival ouvert au grand public et sur la cité. Dès 2003 le festival s'impose sur la scène jazz régionale, par sa programmation professionnelle en collaboration avec des clubs et festivals de la région (Rhino Jazz(s) près de Saint-Etienne). Il accueille des artistes de renommée mondiale : Robert Glasper, Rémy Panossian trio...

À partir de 2013 l'association obtient le label « entrepreneur de spectacle » et crée le tremplin UDDJ (Un Doua de Jazz Jeune) qui permet à de jeunes artistes de partager la scène avec de grands noms.

En 2018 l'association organise le festival dans 13 lieux de spectacle des villes de Lyon et Villeurbanne, avec 25 partenaires, dont de nombreuses collectivités, salles de spectacles et acteurs artistiques de la cité.

Devant l'intérêt de cette action culturelle ouverte à tous, je vous propose d'accorder une subvention de **600 euros** à l'association UN DOUA de JAZZ.

Aucune subvention n'a été accordée en 2017.

Association « LES MEDIATIONS PHILOSOPHIQUES »

En 2018 l'association est en résidence à la Maison des étudiants de la Métropole.

Cette association a pour but de promouvoir la pratique de la philosophie, hors des cadres académiques, ainsi que l'exercice de l'esprit critique. L'association organise à cet effet des événements gratuits et ouverts à tous, à partir de différents supports (le cinéma, le théâtre), un Festival de philosophie et une revue « le Médiaphi ».

Le Médiaphi est une revue trimestrielle qui s'adresse à tous les publics, avertis ou néophytes. Un thème général préside à chaque publication. Chacun peut alors contribuer et s'exprimer : tribune, break, poésie, littérature, mais aussi dessins et photographies.

Le numéro 18 qui sera publié à la prochaine rentrée est sur le thème « Altérité(s) ». Un dossier spécial traitera aussi de la bioéthique. 30 contributeurs sont attendus, et 650 exemplaires seront imprimés pour une diffusion en bibliothèques universitaires et municipales, mais aussi dans les MJC.

Devant l'intérêt de soutenir ce projet culturel et international, je vous propose d'accorder une subvention de **900 euros** à l'association « LES MEDIATIONS PHILOSOPHIQUES ».

En 2017, l'association a reçu une subvention de 1 300 €de la Ville de Lyon.

Association « LES 24H DE L'INSA »

L'association, « les 24h de l'INSA », composée principalement d'étudiants de l'INSA de Lyon, organise depuis 1972 un des plus grands festivals étudiants de France sur le campus de la Doua. Cette manifestation se déroule traditionnellement sur trois journées et sont ouvertes à tous.

Les courses de 24h, du samedi 14h au dimanche 14h, proposent aux participants de courir à pied, mais aussi en vélo, seul ou en équipe.

Une soixantaine d'animations, du vendredi au dimanche de 10h à 18h sont ouvertes à tout public et gratuites. Des activités culturelles et ludiques sont proposées, avec un objectif de prévention des conduites à risque. Le handisport occupe à ce titre une place particulière.

Les concerts du vendredi, samedi et dimanche soir présentent plus de 25 artistes sur trois scènes différentes, avec un large spectre de styles musicaux, et des artistes de la scène lyonnaise et internationale.

Devant l'intérêt à la fois urbain, culturel, et sportif de ce projet étudiant ouvert à tous, je vous propose d'accorder une subvention de **600 euros** à l'association, « LES 24H DE L'INSA ».

Aucune subvention n'a été accordée en 2017.

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Les subventions suivantes sont allouées aux associations étudiantes ci-après :
- « SALSA4WATER » pour les cours solidaires de danse et de langue : 2 000 €;
- « **ARLYO** » pour le projet LSF sur le webmagazine Arlyomag : 1 **500** €;
- « ENACTUS IAELyon-LE TISSU SOLIDAIRE » pour les ateliers d'intégration : 2 000 €;
 - « UN DOUA de JAZZ » pour le festival « un Doua de Jazz » : 600 €;
 - « LES MEDIATIONS PHILOSOPHIQUES » pour la revue Médiaphi : 900 €;
 - «LES 24H DE L'INSA » pour le festival « les 24h de l'INSA »: 600 €

Ville de Lyon – Conseil municipal du $\frac{24}{09}/\frac{2018}{2018}$ – Délibération n° $\frac{2018}{4065}$ - Page 6

2- La dépense en résultant, soit **7 600** € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2018_00477, fonction 23, ligne de crédit 45099, nature comptable 6574.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE